

Techni.Cités

SÉCURITÉ Éco-installation de vidéosurveillance



Il s'agit de l'implantation sur site de poteaux ou pylônes de quelques mètres de haut munis, en leur sommet, d'un panneau solaire capable d'alimenter à lui seul la caméra de vidéosurveillance installée sur ces supports. Quant à la gestion des images et des caméras elles-mêmes, aucun branchement électrique ou implantation de fibres optiques souterraine n'est nécessaire non plus. C'est le Wi-Fi, ou un système d'antennes radio, qui sont utilisés dans une grande partie des installations.

Les avantages sont multiples :

- préservation de l'environnement grâce à l'utilisation d'énergies propres ;
- réduction des coûts puisqu'aucune tranchée n'est nécessaire ;
- en l'absence de travaux de génie civil d'envergure et grâce à l'éco-installation de ces systèmes autonomes, les gains de temps sont considérables ;
- maintien de la fluidité du trafic et préservation de la quiétude du voisinage et des habitants de la commune.

Info produit n° 181009